

DEUXIEME ENTRETIEN - SURVOL SUR LE FOND DE L'AMOUR DU PROCHAIN (Lévitique 19, 18)

I - SUR LE PLAN RELATIONNEL ET SOCIAL

≈ 1°) LE TEXTE NOUS INVITE A NE RECHERCHER, AVEC AUTRUI, QU'UN DIALOGUE OU UNE ATTITUDE **DE SEULE VERITÉ** :

Et ainsi, par exemple, il nous invite à ne pas se réfugier derrière Dieu pour justifier une fourberie à l'égard d'autrui (fourbe = EQEV עקב (Cas de Jacob (l'un des sens occulté de son nom = le faiseur de fourberies, le preneur de chemins tortueux) Malachie nous le rappelle (voir notre article *ad hoc* sur ce site), Jacob qui :

* a cherché, dans une première phase de sa vie, à abuser successivement d'abord son frère, puis son père et même jusqu'à Dieu !!! (à Qui il promet une ristourne de « 10% » d'usufruit à son Protecteur en un serment fallacieux (Genèse 28, 22) car ce serment ne sera jamais honoré)

* et ce avant qu'il ne marche ensuite et enfin droit (ישר) avec Dieu , (אל) passant ainsi, par sa TECHOUVA (repentir, conversion) de l'état initial de Yaacov (יעקוב (l'hypocrite) à celui de Yachar EL = Israel (ישר-אל « droit avec Dieu »)

Cas du faux serment pour crédibiliser un faux (Lévitique 19, 12)

Ne pas abuser l'esprit du prochain en colportant des contrevérités - soit de médisances ou soit d'encensement (Joseph Genèse 37, 2) (ou ses frères Genèse 37, 31,32)

Ne pas utiliser ainsi une duperie (Laban avec Jacob – Genèse 29, 23 avec Léa « fourguée » comme épouse)

Ou son équivalent en mise d'un obstacle devant l'aveugle (Jacob et Rebecca envers Isaac Genèse 27)

Ou celui des frères de Joseph avec Jacob sur la mise en scène de la mort de Joseph (Genèse 37,v 32 et 33) affichant ensuite une « compassion filiale » quelque peu paradoxale et plutôt cynique (Genèse 37, 35)

≈ 2°) NE RECHERCHER, DE CE FAIT, QUE DES TRANSACTIONS DÉNUÉES D'ESPRIT D'ARNAQUE OU D'EXTORSION...

A l'étage individuel, ne pas spolier un salaire en le différant ou exploitant (Gen 29, 27 pour l'exploitation de Jacob)

A l'étage collectif, l'interdiction de spoliation par razzia (condamnation explicite de Siméon et Levi Genèse 34, 29 -- et même de Moïse avec les Madianites Nombres 31, 9 à 12)

≈ 3°) S'EFFORCER DE NE PORTER QU'UN JUGEMENT RIGOREUSEMENT EXACT SUR AUTRUI (autant vivant que mort)

(Le judaïsme exclut tout culte ou idolâtrie voué à un mort)

(chofeth שפּת est un radical de « jugement » qui a un double sens 1°) juridique 2°) d'appréciation)

Donc 1°) ne pas édicter des jugements juridiques iniques, bien entendu, (Lévitique, 19, 35)
Corollaire : Ne pas donc avoir deux poids deux mesures (balances exactes, poids exacts, mesures exactes) (*ibidem*) mais aussi

2°) ne pas avoir d'appréciation fallacieuse sur autrui. (kaché li-chpoth = difficile de se faire une opinion) ni lui imputer des défauts ou vertus ou des pouvoirs imaginaires

Ce deuxième aspect s'étend, en fait, bien au-delà du sens restrictif communément admis,
(Celui d'éviter la seule calomnie, la « lachon a raa »))

Deux versets sont particulièrement intéressants à analyser en cette voie :

(Lévit. 19,16) Lo *télekh* ' RAKH'IL' bé amekh'a בְּעַמְךָ רֵכִיל תִּלְכֶּךָ

Ce qui signifie *Ne pas diffuser des paroles non fondées*

(de REIKH' qui veut dire VIDE, donc des paroles « vides » de référence et de fondement donc exclure toutes flatteries, niaiseries, superstitions, fariboles ...

En un mot tout ce qui est inexact ou dénué de logique, de bon sens, de « bina », de vérité *bé amekh'a* = dans ton entourage

(Toujours dans Lévitique 19,16) **Lo taamod al dam réékh'a** (de ton prochain) לא תעמד על דם רעך
Lo taamod (tu ne dresseras rien, tu n'échafauderas rien)
al dam (ici sens équivalent de « al a nefech » c'est-à-dire sur l'âme du défunt, sur sa mémoire)
réékh'a (de ton prochain)

Dans le même registre, tu respecteras ton prochain, **même mort**, là aussi en évitant d'échafauder des balivernes à son sujet (= dans les deux sens, que cela soit par encensement ou par discrédit)
C'est ainsi que les frères de Joseph, effrayés après la mort de Jacob, vont manipuler leur frère en « **faisant parler leur père mort** » en leur faveur alléguée... (Curieusement leur père n'en a jamais touché mot à Joseph lui-même !!)

« **Ton père a commandé avant sa mort en ces termes** » (Genèse 50, 16)

(NB : « Ton » père et non « notre » père)

Si l'on tolérait cette attitude, ce serait la porte ouverte à toutes les « couvertures tirées vers soi »

Du style: « **Notre père a déclaré avant sa mort que ce serait moi l'unique héritier(e)** »

Ou bien : « **Rabbi Tartanpion m'a dit que D. lui avait dit de modifier la Torah en tel et tel point** »

Ou bien (cas réel idolâtre existant en Israël) « **Je suis allé sur la tombe du célèbre Rabbi X (mort avec la réputation d'un esprit (OV) « marieur ») pour que ma fille trouve un mari cette année etc...**

cf le commandement : **AL TIFNOU EL A OVOTH...** (ne vous retournez vers aucun fantôme...)

En corollaire, ceci implique de devoir mettre sur le même pied d'appréciation tous les défunts, quelque différente, voir odieuse qu'ait pu être leur existence.

(le cimetière devient ainsi la « maison en « égalitarisme absolu » de tout le monde » - **Beith Olam**) .

(Lévitique 19, 37) **Ou chmartem eth kol kh'oukotai vé eth kol michpatai** Vous « observerez » toutes mes directives
ושמרתם את כל חקתי ואת כל משפטי

Le verbe **CHOMER** שמר a plusieurs sens, celui d'observer, mais aussi le sens de « **examiner avec soin** », tout comme un guetteur ou un microscopiste, en somme « **CONSIDEREZ BIEN** »

D'où le rôle important dévolu à l'étude de la Torah, en son texte éminemment riche et concentré, et sur lequel chacun devrait faire soi-même son analyse dans le texte, sa propre « **chomerouth** »

Ce pour éviter le biais des analyses toutes faites venant d'autrui en idées reçues forcément bonnes ou Mauvaises. (D'où l'importance des références permanentes au texte)

(NB : de même que connaître un film par les commentaires d'autrui est une chose, le voir soi-même en est une toute autre...)

Quant à **KH'OUKOT**, חקת nous avons étudié pourquoi il faut entendre par là des directives, des lignes de conduites... (Voir l'article « **Houka ou bien... Houka ?** » - site Ajlt »)

Pour **MICHPAT** voir **CHOFET**, plus haut

Pirké Aboth

2,15 « Que l'honneur de ton prochain te soit aussi cher que le tien »

2,17 « Que la propriété de ton prochain te soit aussi chère que la tienne »

≈ 4°) **CORRIGER TOUTE ANALYSE OU JUGEMENT OU ATTITUDE D'AUTRUI QUI SERAIENT INEXACTS OU INAPPROPRIÉS**

(Lévitique, 19, 17) **Okh'iakh' tokh'iakh' eth amitékh'a** הווכח תתוכיח את עמיתך

N'hésite pas à corriger une erreur – de pensée ou d'action - relevée dans ton entourage (Qui lui-même a devoir de réciprocité identique à ton égard).

La Torah fait par là, l'éloge de la critique et le rejet des certitudes ou des contrevérités

En Droit, c'est ainsi l'instauration de la procédure d'appel

II - SUR LE PLAN « EMOTIONNEL »

≈ 1°) **LE DEVOIR DE NE PAS HAÏR**

(Lévitique 19, 17) **Lo tissna et akh'kh'a bilvavékh'a** Tu ne haïras pas ton frère en ton cœur.

Ici frère ('akh') indique prioritairement le frère biologique de même père ou mère. Donc lutter contre la si fréquente rivalité fraternelle. Mais il est évident que son sens doit être entendu comme élargi à la fraternité sociale. (De même qu'Aboth a un sens élargi au-delà des « parents »)

Même camouflée (bilvavékh'a en ton cœur) cette interdiction s'impose.

En réalité le Lévitique fait d'évidence référence à au moins deux situations relatées antérieurement dans le rouleau:

1°) le comportement des frères de **Joseph** envers lui,

d'abord à cause de ses médisances et du laxisme de leur père en favoritisme à son égard (**Gen37, 4**)

puis à cause de ses songes de domination ouvertement exposés (**Gen 37, 8 et 37,11**) après ses rêves

2°) ou au comportement d'Esau dans sa première réaction « de coup de sang » au constat de la duperie de Jacob envers son père (NB : notons qu'il ne lui en veut pas pour le droit d'aînesse dont il n'a cure)
Deux observations importantes sont à faire en mettant en parallèle ces deux cas :

- 1°) Dans le premier cas, les frères de Joseph ne s'amenderont pas réellement. Ils chercheront même à abuser de la bonté de Joseph en utilisant leur père comme paravent après sa mort. (Ainsi doublement utilisé en manipulation par eux, d'abord vif puis mort).
Alors que le texte sur Esaü nous précise bien, en opposition (**Genèse 33**) qu'Esau saura, avec magnanimité pardonner à Joseph, en toute sincérité, et ne gardera pas le moindre esprit de rancune ni de vengeance, C'est cette attitude que recommande explicitement le P.Aboth (voir mon article sur Esaü et Jacob sur le site [Bien avant le christianisme, ce fils d'Isaac a donc déjà démontré qu'on peut rendre le bien face au mal.](#))
- 2°) Dans ces conditions, l'attitude d'une fraction rabbinique nationaliste et sectaire ultérieure qui tentera ensuite, au fil des siècles, de salir la mémoire d'Esau, espérant ainsi mieux valoriser Israël, rejoint la dialectique manichéenne retrouvée dans le christianisme qui tentera de la même manière de « démolir » le judaïsme pour mieux valoriser sa position.
Ce courant est triplement à rejeter comme incompréhensible, injustifié et donc répréhensible.
- * d'abord parce que la typologie d'Esau, vue sous l'angle rabbinique est une somme des plus totales contrevérités au regard du texte ainsi «réinventé» dans la plus pure et absolue fantaisie objective,
 - * ensuite, parce qu'on comprend mal une telle vindicte (aux mobiles en rien judaïques) qui contraste avec le total laxisme et l'omerta sur le comportement pourtant répréhensible des frères de Joseph,
 - * enfin, parce que, à supposer même, en raisonnement par l'absurde, (mais ce n'est en rien le cas) qu'il y ait eu d'aventure un quelconque soupçon de fondement aux allégations rabbiniques, alors, même là, ceux-ci se retrouvent, de toute façon « en flagrant délit » de violation du chapitre de Kedochim, puisqu'ils se font eux-mêmes, par là, des véhicules dans le colportage, la calomnie, l'incitation à la haine et à l'ostracisme, l'échafaudage d'une pure construction d'esprit dans l'irrespect et sur le dos d'un mort etc.
Bref, une attitude en tout point contraire de celle édictée par le Lévitique et le rouleau !!!

Cette attitude discrédite donc les quelques 'rabbins' ultras (voire même l'allégué « prophète » Obadia curieusement retenu comme tel, avec sa xénophobie fallacieuse) et qui ont opté vers cette dérive et vindicte de fantaisie n'ayant rien à voir avec le message du rouleau...

≈ 2°) **NI RANCUNE , NI ESPRIT DE VENGEANCE...**

L'exemple à suivre : c'est celui de Joseph qui retrouve ses frères.

C'est aussi (mais pas seulement) à son récit et à celui de ses frères que pense le **Lévitique 19, v 16 et 17** et qu'il résume, en toute son histoire, ainsi :

*« Ne va point colportant des faussetés parmi les tiens, Ne sois point indifférent au danger de ton prochain
« Je suis l'Eternel. Ne hais point ton frère en ton cœur : reprends ton prochain et tu n'assumeras point de péché
« à cause de lui. Ne te venge ni ne garde rancune aux enfants de ton peuple, mais aime ton prochain comme
« toi-même, Je suis l'Eternel »*

Un autre bon exemple aussi est celui d'Esau qui, avec le temps, a totalement pardonné à Jacob . (Qui est le vrai héros ? Celui qui sait dominer son penchant – *Pirké Aboth, Maximes des Pères*)

Dans ce survol, nous n'analyserons pas la différence entre « garder rancune » et « esprit de vengeance »

Contre exemple : Cain avec Abel ou Moïse en sa fin de vie dans son comportement d'avec les Madianites (Eh oui ! pas même Mon'est parfait)

≈ 3°) « **NE PAS FAIRE A AUTRUI CE QU'ON N'AIMERAIT PAS QU'ON NOUS FASSE** » (analyse de Hillel)

Contre exemple : Abraham (pusillanime face la mort quand il s'agit de présenter sa femme Sarah comme sa Soeur à Pharaon ou à Abimelek), il agit bien autrement et « courageusement » avec ses deux fils. Le récit est contradictoire d'avec le modèle Lévitique. Dieu ordonnerait-il le tout et son contraire ? Que nenni ! Et cette non contradiction est évoquée par Moïse en sa fin de vie : Chikhét lo ? - Lo - Banav moumam (Ce n'est pas D. mais bien les comportements fautifs de l'homme qui font tâche).

≈ 4°) **PARTAGER ENFIN** tel le sacrifice en laissant ainsi disponible une part de viande pour tous, ou dans les champs, de blé ou de vigne avec une part obligée de récolte réservée à l'étranger, la veuve et l'orphelin.

CONCLUSION

L'amour du prochain, ainsi lue dans le Lévitique, va donc **bien au-delà** d'un simple sentiment à exprimer, auquel il est **réduit** depuis dans notre culture occidentale. Il implique une vraie **ligne de conduite** (houka) bien codifiée et diversifiée avec ses obligations et interdictions, et avec des exemples et des contre-exemples précis et illustrés.